



La Courneuve (93) :

Paprec met en service sa nouvelle chaîne de tri des encombrants entièrement automatisée

Le site historique de Paprec de la Courneuve se dote d'une nouvelle chaîne afin d'optimiser le recyclage et la valorisation énergétique des encombrants d'Ile-de-France. Cet investissement de 8 millions d'euros réalisé par le leader français du recyclage permet en effet d'automatiser entièrement les opérations de tri et de recyclage. La chaîne a été inaugurée fin juin en présence des élus du territoire et des partenaires du groupe.

Ils étaient près de 800 invités à pouvoir découvrir la nouvelle installation de La Courneuve. Salariés du groupe, élus, clients du territoire ont pu observer de près la chaîne de tri des encombrants entièrement automatisée installée sur le site historique du leader français de La Courneuve.

« Ce nouvel outil industriel tourné résolument vers l'économie circulaire et complètement intégré dans la boucle vertueuse de la valorisation matière, est un investissement de 8 millions d'euros réalisé par le groupe », souligne Mathieu Petithuguenin, directeur général délégué du groupe aux clients.

Innovant, ultra performant, robotisé et doté d'outils de tri à intelligence artificielle, il permet de trier et recycler les encombrants des franciliens desservis par le Sycotm. Il porte la capacité de recyclage des encombrants du site à 60 000 tonnes par an – une hausse de plus d'un tiers. L'équipement permet d'assurer des taux de captation et de valorisation matière élevés, entre 60 et 95% selon les matériaux et d'augmenter le taux de valorisation énergétique des déchets résiduels. L'augmentation de capacité permettra également de créer des emplois supplémentaires.

Cette visite animée par Mathieu Petithuguenin, Directeur général délégué de Paprec, s'est déroulée en présence de Jean-Baptiste Mandron, directeur de cabinet du Président du Sycotm, de Gilles Poux, maire de La Courneuve, Stéphane Troussel, président du département de la Seine-Saint-Denis, Mathieu Hanotin, Président de Plaine Commune et Sophie Deschiens, déléguée spéciale de Valérie Pécresse à l'économie circulaire pour la Région Ile-de-France. Tous ont rappelé l'importance de ce site sur le territoire, pourvoyeur d'emplois locaux et acteur majeur de la décarbonation de l'économie.

« A nouveau, Paprec remplit une étape dans l'innovation au service du recyclage. En 2000, Paprec a été la première entreprise de France à proposer de recycler les encombrants. En 2022, c'est la quatrième génération de chaîne de tri qui vient de naître avec une robotisation très performante », détaille Mathieu Petithuguenin.